

Le solaire thermique doit sortir de l'ombre

Richard Loyer,
délégué général d'Enerplan,
expert invité au comité de rédaction



Illustration de couverture:
Centrale solaire thermique Narbosol
de Narbonne.

Crédits de couverture: Newheat
journal-enr.org

**Abonnement de 1 an (5 n° dont un hors-série),
au Journal des Énergies Renouvelables (en € TTC):**
France 99 €, Europe 109 €, Monde 119 €.

Administration: Nathalie Bouhours
(Tél. : 01 44 18 00 80).

Publicité: Yves Bitan (+ 33 1 43 57 93 89)

Directrice de la publication:
Diane Lescot.

Rédacteur en chef:
Vincent Boulanger.

Responsable des produits éditoriaux:
Romain David (tél. : 01 44 18 73 42)

Rédacteurs: Claire Baudiffier, Elena Blum,
Iness Djaba, Géraldine Houot, Carole Rap,
Alix-Anne Sauret, Kathia Terzi, Arnaud Wyart.

Secrétaire de rédaction: Christel Mattei.

Maquette – réalisation: Guillaume Bonduelle.

Ont participé au comité de rédaction:
Denis Bonnelle, Diane Lescot, Richard Loyer,
Daniel Mugnier, Kathia Terzi, Frédéric Tuillé.

Périodicité: parution trimestrielle

Dépôt légal: 3^e trimestre 2025.

ISSN: 2491-8687.

Commission paritaire: n° 1128 G 84361.

Éditeur:  Observ'ER

Observatoire des énergies renouvelables
(Association régie par la loi de 1901)
Président: Vincent Jacques le Seigneur
20 ter rue Massue – 94300 Vincennes
Tél. : +33 (0)1 44 18 00 80.
www.energies-renouvelables.org



IMPRIM'VERT®

Imprimerie de Champagne
ZI Les Franchises – 52200 Langres

Ce numéro est imprimé sur du papier
100 % PEFC (issu de forêts gérées
durablement et de sources contrôlées).

Ce magazine est expédié aux abonnés
sous film plastique 100 % recyclable.



Le sujet de la production d'électricité enflamme en France le débat politique et médiatique. D'un côté, une minorité bruyante qui veut stopper toute installation de nouvelles capacités renouvelables ; de l'autre, celles et ceux qui défendent un mix électrique plus équilibré entre nucléaire et renouvelables. Les populistes veulent faire croire à l'opinion que la transition est déjà réalisée : puisque notre électricité est décarbonée, l'ajout d'énergies renouvelables serait superflu. C'est oublier un peu vite que, dans notre pays, 60 % de la consommation d'énergie finale sont encore assurés par les énergies fossiles. Réduire notre dépendance aux fossiles d'ici 2035 passera donc par des chemins complémentaires : l'électrification des usages avec plus d'EnR électriques d'une part, la forte montée en puissance de la production de chaleur renouvelable et de biogaz de l'autre. Le débat public ne peut se réduire à la composition du seul mix électrique, quand une grande partie de l'enjeu réside dans la décarbonation de la chaleur.



ANNE SOPHIE NIVAL ENERPLAN

Nous devons donc inlassablement faire œuvre de pédagogie pour valoriser les solutions qui nous permettront de nous émanciper des fossiles. C'est l'objet de ce numéro, avec un dossier spécial sur « le plan pour le solaire thermique » préparé par l'Ademe avec les professionnels et parties prenantes. Un plan qui attend la publication prochaine du décret sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), pour être officialisé et endossé par le ministère de l'Énergie. Oui, le solaire thermique doit sortir de l'ombre et ce plan national va y contribuer ! Passer d'un parc de 2 GW installés en 25 ans à 16 GW d'ici 10 ans, c'est l'objectif assigné à la filière, qui se prépare à ce changement de paradigme.

Pour conclure, je veux revenir sur les États généraux de la chaleur solaire tenus à Bordeaux en juin. J'y ai lancé l'Appel du 18 juin girondin, pour s'émanciper de l'énergie fossile grâce à la chaleur solaire, dont la ressource est partout disponible. Pour réussir, il nous faut :

- la publication rapide de la PPE, qui officialisera les objectifs (6 TWh en 2030, 10 TWh en 2035), puis celle du plan national détaillant les actions pour les atteindre ;

- la visibilité sur les aides disponibles et sur la dotation du Fonds Chaleur en 2026 et au-delà ;

- la visibilité sur le coût du carbone, notamment sur l'impact de la mise en œuvre de l'ETS 2 (Emissions Trading System 2) dans les pays de l'UE en 2027 ;

- un changement de paradigme au niveau national qui devra se traduire dans chacune des régions par une déclinaison des objectifs pour le solaire thermique et la mise en œuvre d'une stratégie pour les atteindre ;

- une planification par les collectivités locales permettant une sortie progressive de l'énergie fossile pour leurs besoins de chaleur, mais aussi par tous les acteurs des réseaux de chaleur, de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme, de la santé, du logement...

- une montée en compétences et en effectifs de la filière pour répondre à la croissance du marché.

Bref, n'attendons pas la feuille de route officielle pour nous informer dès à présent sur les solutions de production de chaleur solaire de 40 à 400 °C, éprouvées et maîtrisées.